

FICHE COLLEGE REP+

PRINCIPAL ADJOINT du Collège VI SAINT LAURENT DU MARONI

Vos missions en quelques mots :

Assurer en appui du chef d'établissement le pilotage et le fonctionnement de l'établissement dans les domaines pédagogique, administratif, financier et des ressources humaines, et dans l'évaluation des politiques et des actions conduites dans le cadre du projet d'établissement.

Seconder le chef d'établissement pour :

- Diriger et administrer l'établissement et ses centres rattachés, (budget, GRH, sécurité des personnes et des biens).
- Présider les instances délibératives de l'établissement et veiller à l'exécution de leurs décisions.
- Animer l'ensemble des ressources humaines de l'établissement.
- Impulser et conduire une politique pédagogique et éducative propre à l'établissement dans le cadre des orientations nationales et académiques.
- Concevoir le projet d'établissement et le contrat d'objectifs passé avec l'autorité académique. Les mettre en œuvre et les évaluer.
- Organiser et gérer les enseignements et l'ensemble des missions (moyens humains, horaires, matériels et financiers) au service de la réussite des publics accueillis.
- Assurer la qualité des relations et de la communication avec les usagers (élèves, familles).
- Assurer les relations avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les partenaires économiques et culturels de l'établissement ; agir et situer l'établissement au sein de réseau.

Profil recherché

Compétences attendues

Connaissances :

- Système éducatif et ses enjeux.
- Pilotage d'un établissement d'éducation situé en REP+.
- Règles et modalités de prise en charge de publics spécifiques.
- Techniques de management et de performance.
- Connaissance de la réglementation.

Savoir faire :

- Travailler en équipe.
- Savoir déléguer.
- Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles.
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision.
- Elaborer une stratégie, une politique.
- Évaluer des compétences et détecter des potentiels.

- Évaluer et hiérarchiser des besoins.

Savoir être :

- Capacité à gérer le stress et les situations de crise.
- Leadership.
- Capacité prospective.
- Sens relationnel.

A propos de l'offre

Informations complémentaires

Le collège VI se situe à Saint-Laurent du Maroni, sous-préfecture de la Guyane.
La ville de Saint-Laurent du Maroni compte 6 collèges et 4 lycées.

CLG REP+ ouvert en 2023 avec une montée progressive des effectifs. Il comprend des dispositifs ULIS, SEGPA

En 2024-2025 : 411 élèves - IPS: 79,4 – 42,3 ETP enseignants dont 70,4% de contractuels.

D'autres indicateurs sont donnés dans Archipel.

Nombre de personnels de direction : 2

Nombre de CPE : 2

Conditions particulières d'exercice

Catégorie financière : C3

Logement :

Statut du poste

Poste vacant au 1^{er} septembre 2026

Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche titulaire.

Documents à transmettre

Candidature suivant les modalités de l'annexe C de la note de service parue dans le BOEN n°32 du 28 août 2025.

Personne à contacter

dpa@ac-guyane.fr

Métier de référence

Responsable de direction d'un établissement d'éducation.

Qui sommes nous ?

La région académique de Guyane recouvre à la fois une région et un département. Située en Amérique du sud, transfrontalière du Brésil et du Suriname, elle se situe à 7078 km de l'hexagone. Elle compte 192 écoles, 40 collèges et 21 lycées publics et privés. Il faut noter le poids de l'éducation prioritaire avec 30 collèges du public en REP+. Les personnels de l'éducation nationale sont au nombre de 10 000 dont 7389 enseignants.

La Guyane est le plus grand département de France avec des particularités structurelles et géographiques uniques. Cet espace vaste est continental et majoritairement forestier. La plupart des villes se trouvent sur la côte littorale. Certaines villes sont très éloignées, voire isolées. Les caractéristiques territoriales et sociales qui s'attachent à la région académique de Guyane déterminent des enjeux importants, notamment en termes d'organisation de la continuité administrative et pédagogique et d'élévation du niveau de maîtrise des compétences de base. Il conviendra de prendre la mesure de ces enjeux dans le pilotage des services académiques.